

COMPTE – RENDU
SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

Code Postal : 31360

Téléphone 05 61 90 02 25

Télécopie 05 61 90 07 88

Courriel : mairie-de-boussens@wanadoo.fr



Présents : MM. SANS, RAMEAU, Mmes GERARD,
SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI,
Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mme
AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

Absente : Mme TONELLO

Secrétaire de séance : Madame DALLA-ZANNA Rosanna.

Ouverture de la séance à 19 h 05.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la séance du 22.10.2018 a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que deux questions seront rajoutées à l'ordre du jour :

- nomination d'une rue,
- remplacement têtes de candélabres au parking Résidence Beauséjour.

1°- Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que l'Entreprise Sarl MALVAUD Electricité, titulaire du marché pour la construction de 8 logements locatifs au cœur du village, présente **un sous-traitant pour la prestation photovoltaïque** : l'entreprise SOLAIREWATT de Palaminy (31) pour un montant H.T de **10 616 €**.

Sous-traitant accepté à l'unanimité des membres présents.

2°- Monsieur le Maire informe l'Assemblée que depuis 1992, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne propose **une mission optionnelle d'assurance des risques statutaires afférents aux personnels territoriaux**. La Commune adhère à cette option. Le contrat était renouvelable cette année. Après appel d'offres, le groupement Gras Savoye est titulaire de ce contrat groupe à compter du **1^{er} janvier 2019** pour une durée de 4 ans.

Monsieur le Maire propose d'adhérer à ce service en optant pour les garanties maximum tant pour le personnel CNRACL que pour le personnel IRCANTEC.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3°- Monsieur le Maire informe l'Assemblée du caractère obligatoire de la mise en place **du Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement (RIFSEEP)** au bénéfice des agents de la collectivité. Monsieur le Maire présente les critères d'attribution que pourraient être retenus et soumis à l'avis du Comité Technique Paritaire avant la mise en place du RIFSEEP.

Critères approuvés à l'unanimité des membres présents.

4°- Monsieur le Maire rappelle que depuis quelques années à l'occasion de Noël, il est remis au personnel communal des **chèques-cadeaux pour une valeur de 60 €**. Monsieur le Maire propose de reconduire cette formule pour 2018.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

.../...

- 5° - Monsieur le Maire présente la convention de mise à disposition de services entre la Communauté de Communes Cœur de Garonne et la Commune pour la compétence Enfance-Jeunesse. Celle-ci n'appelant aucune observation, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce document à l'unanimité des membres présents.
- 6° - Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée qu'il y a lieu de remplacer les appareils d'éclairage de la Salle des Fêtes très consommateurs d'énergie et difficiles d'accès pour le remplacement des lampes grillées. Un devis a été demandé à l'**Entreprise ERD** qui réaliserait cette prestation pour un montant H.T de **3 876 €**.
Devis adopté à l'unanimité des membres présents.
- 7° - Monsieur le Maire propose de faire l'acquisition d'un broyeur d'accotement qui faciliterait le travail des employés de voirie. Un devis a été demandé à la Société **RURAL 31** qui fournirait ce matériel pour un montant H.T de **3 638,25 €**. Une aide financière peut être demandée au Conseil Départemental.
Propositions adoptées à l'unanimité des membres présents.
- 8° - Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il y a lieu de donner un nom à l'impasse qui desservira la nouvelle Résidence Fifi. Monsieur le Maire propose « impasse du Corps Franc Pomiès ».
Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.
- 9° - Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'éclairage du parking de la Résidence Beauséjour est en panne. Celui-ci n'étant pas à la charge du SDEHG, la Commune doit procéder à sa réparation. L'**entreprise ERD** contactée a fourni un devis pour le remplacement de toutes les têtes de candélabres pour un montant H.T de **5 400 €**.
Devis adopté à l'unanimité des membres présents.
Monsieur le Maire précise qu'il va faire une demande pour intégrer cet éclairage dans l'entretien de l'éclairage public réalisé par le SDEHG.
- 10° - Monsieur le Maire donne lecture des courriers de Monsieur MAILHOS, Préfet de la Haute-Garonne qui quitte notre Département, et de Monsieur GUYOT nouveau Préfet.
- 11° - Questions diverses :
- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'association « Chœur des 3 Vallées ».
 - Madame GERARD fait un point sur la soirée Beaujolais et rappelle les manifestations à venir :
 - * Loto pour les enfants malades : **01/12/18**
 - * Concert Eglise Boussens : **08/12/18**
 - * Repas des aînés : **15/12/18**
 - * Distribution des colis : semaine du **17** au **21/12/18**
 - * Noël des Ecoles : **20/12/18**
 - * Apéritif de fin d'année du personnel communal : **21/12/18**
 - * Vœux du Maire : **07/01/19**
 - * Compétition Judo : **26** et **27/01/19**
 - * Loto Karaté : **27/01/19**
 - * Repas du personnel communal : **01/02/19**
 - * Loto Tennis : **03/03/19**
 - * Thé dansant : **10/03/19**

- Monsieur AMOUROUX informe l'Assemblée de la tenue d'une permanence juridique à Rieumes, à la Maison du Tailleur, le 4^e **jeudi** du mois et à Cazères dans les locaux de la Communauté de Communes le 4^e **mercredi** du mois de **10 h à 12 h**.

Il fait part également de la nouvelle réglementation pour le paiement du ramassage des ordures ménagères.

- Madame AIMONE-CAT et Madame TOUZANNE font un compte rendu de la réunion du dernier Conseil d'Ecole.

- Monsieur RAMEAU informe l'Assemblée de la tenue d'un exercice PPI Antargaz le **18 décembre 2018 après-midi**.

Il demande également que des bacs de dépôts de déchets soient construits à côté du hangar jouxtant la station d'épuration et que cet emplacement soit clôturé.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 20 h 30.

Fait à Boussens, le 22 Novembre 2018

Le Maire,
C. SANS

